

Sommaire :

- *Comment informer vos clients sur le DPE ?*



LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE— DPE

Comment lire un diagnostic ?

Les chiffres de gauche (devant la lettre indiquant l'étiquette énergétique) correspondent à la consommation annuelle en kWh au mètre carré d'énergie primaire destinée au chauffage.

≤ 50	A	Maison passive. Classification inexistante aujourd'hui
51 à 90	B	Logement construit selon la réglementation thermique RT 2012
91 à 150	C	Logement neuf ou récent chauffage central fioul ou gaz
151 à 230	D	Logement année 80-90 ou rénové avec chauffage central
231 à 330	E	Logement neuf ou récent en chauffage électrique ou plus ancien (années 70) en chauffage central fioul ou gaz
331 à 450	F	Logement ancien avec des économies importantes à réaliser
> 450	G	Logement à rénover

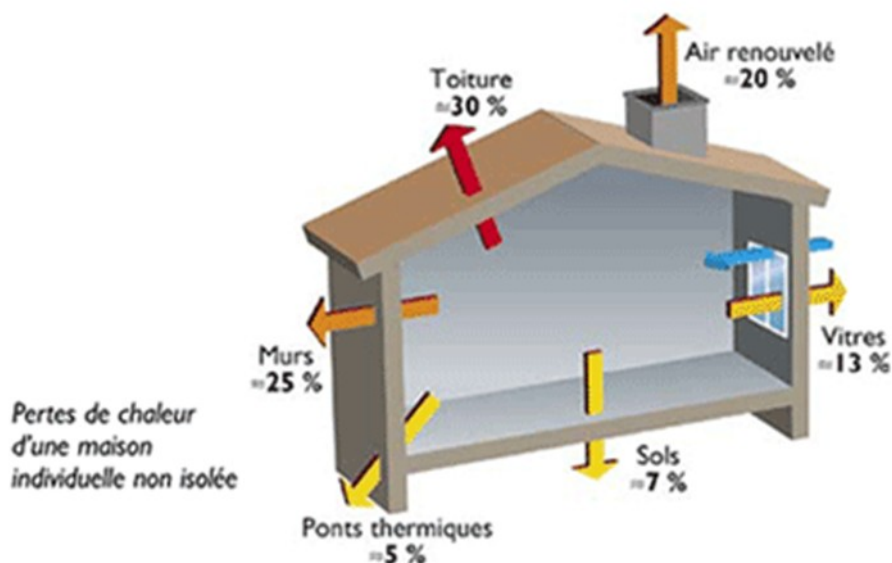
L'énergie primaire correspond à l'énergie qui a été dépensée pour produire l'énergie finale. Il faut simplement retenir que :

100 kWh d'énergie électrique utilisable correspondent à 258 kWh d'énergie primaire,
 100 kWh d'énergie fossile (fuel, gaz, bois) correspondent à 100 kWh d'énergie primaire et ,
 100 kWh d'énergie solaire correspondent à 0 kWh d'énergie primaire.

Ainsi, on ne peut pas comparer un DPE avec des systèmes de chauffage différents.
 Pour rappel, un logement neuf selon la réglementation thermique 2005 en vigueur :

Chauffage Electrique : 250 kWh/m²/an → Classe E
 Chauffage Fioul/Gaz : 130 kWh/m²/an → Classe C

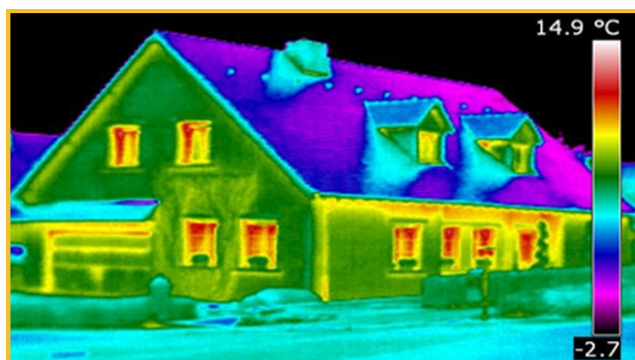
INFOS



Au niveau des coûts annuels pour la production d'ECS (Eau Chaude Sanitaire) et de chauffage les meilleurs ratios actuels pour un logement neuf sont de :

- 8 € /m² (en augmentation chauffé) (gaz naturel)
- 10 €/m² chauffé (électricité)

La moyenne du parc immobilier français se situe aux alentours de 240 KWhEp/m² (classe E) et cette moyenne est supérieure au nord de la France aux alentours de 350 KWhEp/m² (classe F)



Dimexpert réalise des analyses par caméra thermique infrarouge et des audits énergétiques